

**École Carle**  
**Procès-verbal du conseil d'établissement**  
**15 novembre 2021 par Zoom**

**Présence :** P = présent A = absent

Marie-Josée Baril (directrice)	P	Jessica Béland-Pilon (parent)	P	Nathalie Boucher (Technicienne en éducation spécialisée)	A
Josée Cubaynes (parent)	A	Stéphanie Richer (enseignante)	P	Isabelle Blanchard (Directrice adjointe)	P
Karine Lavigne (parent)	A	Marie-Josée Villeneuve (orthopédaagogue)	P		
Valérie Garneau (parent)	P	René Choinière (enseignant)	P		
Léonie Renaud (parent)	A	Sophie St-Amour (resp. service de garde)	P		

**1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée : CE-2021-12**

Mme Baril effectue la vérification du quorum et constate qu'il n'y a pas suffisamment de parents pour obtenir le quorum. Mme Baril propose à Mme Garneau, qui agit à titre de présidente, deux options soit de reporter les points à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui à la rencontre du mois de décembre ou un membre du personnel se porte volontaire pour quitter la rencontre. Mme Garneau propose d'aller de l'avant avec la rencontre et Mme Boucher quitte la rencontre. La séance du conseil d'établissement (CÉ) débute à 18h38.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CE-2021-13**

Mme Garneau procède à la lecture de l'ordre du jour. Mme Baril demande d'ajouter un item au point varia soit le résumé des normes et modalités d'évaluation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme St-Amour et appuyée par M. Choinière.

**3. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2021 : CE-2021-14**

Mme Garneau constate qu'elle a fait une erreur dans le nom de Mme Boucher. La modification sera apportée à l'ordre du jour du 18 octobre. Aucun autre changement n'est proposé. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Richer et appuyée par Mme Béland-Pilon.

**4. Parole au public**

S.O.

**5. Présentation des états financiers 2020-2021**

Mme Baril présente les états financiers aux membres du CÉ. Elle prend le temps d'expliquer chaque section, les écarts, les surplus, les déficits, etc. L'objectif était seulement de présenter les états financiers. Donc, aucune approbation n'est requise de la part du CÉ.

## **6. Opération Enfant-Soleil : CE-2021-15**

Mme Baril, indique avoir reçu un appel de l'opération Enfant-Soleil à savoir si l'école voulait participer à une levée de fond. Celle-ci consiste à une journée pyjama, quelque temps au mois de décembre, où une contribution de 2\$ est requise pour les enfants voulant porter un pyjama à l'école. Les fonds amassés vont directement à Opération Enfant-Soleil. Mme Baril explique qu'au mois de décembre, l'école organise également une journée pyjama et propose de faire les deux activités en même temps. Ainsi, tous les enfants pourront porter un pyjama et les parents souhaitant faire une contribution à Enfant-Soleil pourront le faire. L'adoption de la levée de fonds pour Opération Enfant-Soleil est proposée par Mme Garneau et appuyée par Mme Richer.

## **7. Photos 2022-2023 : CE2021-16**

Mme Baril explique que l'école Carle utilise les services de Photomania depuis plusieurs années. Puisque nous devons réserver pour l'an prochain, elle demande aux membres du CÉ s'ils sont en accord pour reconduire le contrat avec Photomania à l'année prochaine. L'adoption de mettre en place un nouveau contrat avec Photomania est proposée par Mme Garneau et appuyée par Mme Béland-Pilon.

## **8. Location de salles**

Mme Baril explique qu'habituellement le CÉ approuve la location des locaux de l'école. Toutefois, l'an passé à cause de la Covid, aucune location nécessitant l'approbation du CÉ n'a été faite. Cette année, le seul locataire que nous avons c'est la ville de Gatineau, et ce du lundi au jeudi de 18h00 à 21h00. Puisque ceci est un contrat avec le Centre de services scolaire des Draveurs, aucune approbation n'est requise.

## **9. Mot des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels**

Mme Baril souligne que c'est la semaine des professionnels et professionnelles et remercie Mme Villeneuve.

Mme Richer remercie également Mme Villeneuve pour son excellent soutien auprès des élèves. Mme Richer fait également un retour sur les activités organisées par le comité d'Halloween. Qu'il semble y avoir eu une belle appréciation des enfants et que certains grands ont également contribué en animant des ateliers.

## **10. Mot de la responsable du service de garde**

Mme St-Amour indique que c'est sa première année comme technicienne et sur le CÉ. Elle remercie tout le personnel de l'école pour leur accueil. Elle souhaite renouveler un peu le service de garde, surtout au niveau des jeux et de la formation des éducatrices.

Elle souligne la belle collaboration des enseignants, des TS, des éducatrices et de la direction.

#### **11. Mot de la présidente**

S.O.

#### **12. Mot de la directrice**

Mme Baril mentionne que l'école a finalisé l'achat des Chromebook pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> année et qu'ils pourront les utiliser prochainement.

Elle fait également mention du Plan numérique du ministère de l'Éducation et l'utilisation de la robotique. Cette année, des fonds seront alloués pour l'accompagnement des enseignants au niveau préscolaire dans le fonctionnement et l'utilisation du robot. Les élèves apprendront entre autres la programmation qui permet de développer les capacités de résolution de problème en mathématique. L'école espère que l'année prochaine du budget sera disponible pour permettre de former les enseignants du premier cycle sur l'utilisation des robots.

#### **13. Varia**

résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

Mme Baril mentionne que le document sur le résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages n'a pas été envoyé avant la rencontre. Toutefois, tous les parents recevront le document prochainement et il sera également disponible sur le site de l'école. Mme Baril nous explique brièvement le contenu du document.

#### **14. Levée de l'assemblée : CE2021-17**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Villeneuve et appuyée par Mme Richer. La séance prend fin à 19h30. La prochaine rencontre est prévue pour le 13 décembre 2021.

*Valérie Garneau  
vice-présidente et secrétaire du CE*